



LES  
AGENCES  
DE L'EAU

ETABLISSEMENTS PUBLICS DU MINISTÈRE  
EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE



# AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE



# LA GESTION DE L'EAU EN FRANCE



contexte, missions et fonctionnement  
des agences de l'eau

# L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

## Contacts sur le territoire

### Délégation Atlantique-Dordogne

Unité territoriale Bordeaux  
Tél : 05 56 11 19 99

Unité territoriale Brive  
Tél : 05 55 88 02 00

### Délégation Adour et côtiers

Tél : 05 59 80 77 90

### Délégation Garonne et rivières d'Occitanie

Unité territoriale Rodez  
Tél : 05 65 75 56 00

Unité territoriale Toulouse  
Tél : 05 61 43 26 80

[eau-grandsudouest.fr](http://eau-grandsudouest.fr)





LES SOLUTIONS  
SONT DANS  
**L'ACTION**

12<sup>ÈME</sup> PROGRAMME D'INTERVENTION

***AGENCE DE L'EAU ADOUR  
GARONNE***

**12<sup>E</sup> PROGRAMME  
D'INTERVENTION**  
**2025-2030**



# PRINCIPAUX ENJEUX DU 12<sup>ÈME</sup> PROGRAMME DE L'AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE (EAU POTABLE)

- ♣ Renforcer l'accompagnement des services public pour une **gouvernance adaptée** aux territoires et aux enjeux en **favorisant l'organisation des acteurs à la bonne échelle**
- ♣ **Protéger la ressource** et la qualité de l'eau brute (démarche préventive)
- ♣ **Economiser l'eau et sécuriser** l'approvisionnement quantitatif

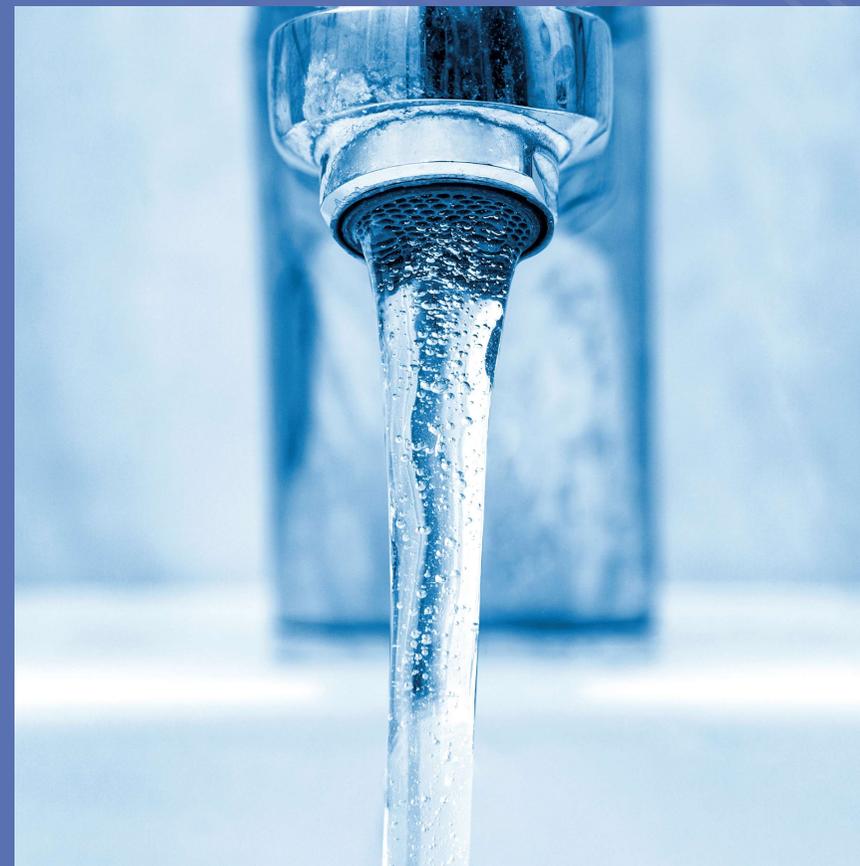
## Un renforcement des exigences pour l'accès aux aides maximales :

- ♣ **Engagement sur des résultats:** résultats mesurables et tangibles, avec évaluation des objectifs atteints
- ♣ **Atteindre au moins 10% d'économies d'eau:** éligibilité dans les projets d'économies d'eau, de restructuration des systèmes d'AEP
- ♣ **Intégration du changement climatique:** une condition sine qua non pour des projets éligibles

# DES AIDES POUR L'EAU POTABLE

- Préservation de la ressource en eau (actions préventives)
- Traitement de l'eau (curatif sous conditions d'actions préventives)
- Études de connaissance et de gestion patrimoniale
- Gestion à la bonne échelle
- Actions d'économie d'eau
- Sécurisation quantitative (restructuration et renouvellement des réseaux d'eau potable)

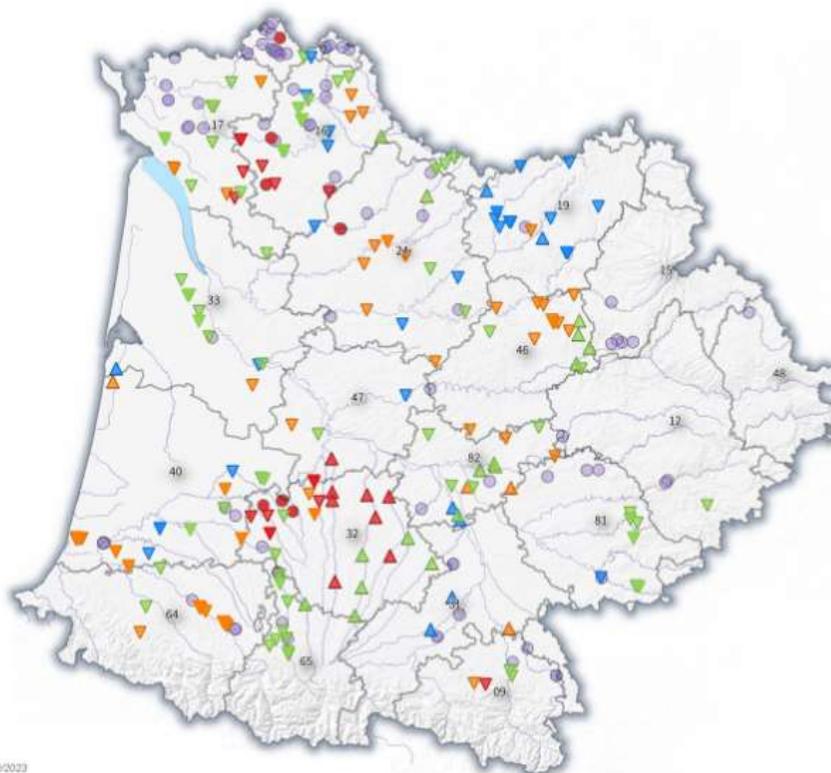
# L'EAU POTABLE : DE LA SOURCE AU ROBINET



# 325 captages dégradés (95 prioritaires et 230 sensibles SDAGE)



Captages sensibles et captages prioritaires sur le bassin Adour-Garonne  
SDAGE 2022



Réalisation : agence de l'eau Adour-Garonne - DEEM - BAMAC - 02/2023  
Sources : IGV2022, BD Carthage, AEA2

## Disposition du SDAGE 22-27:

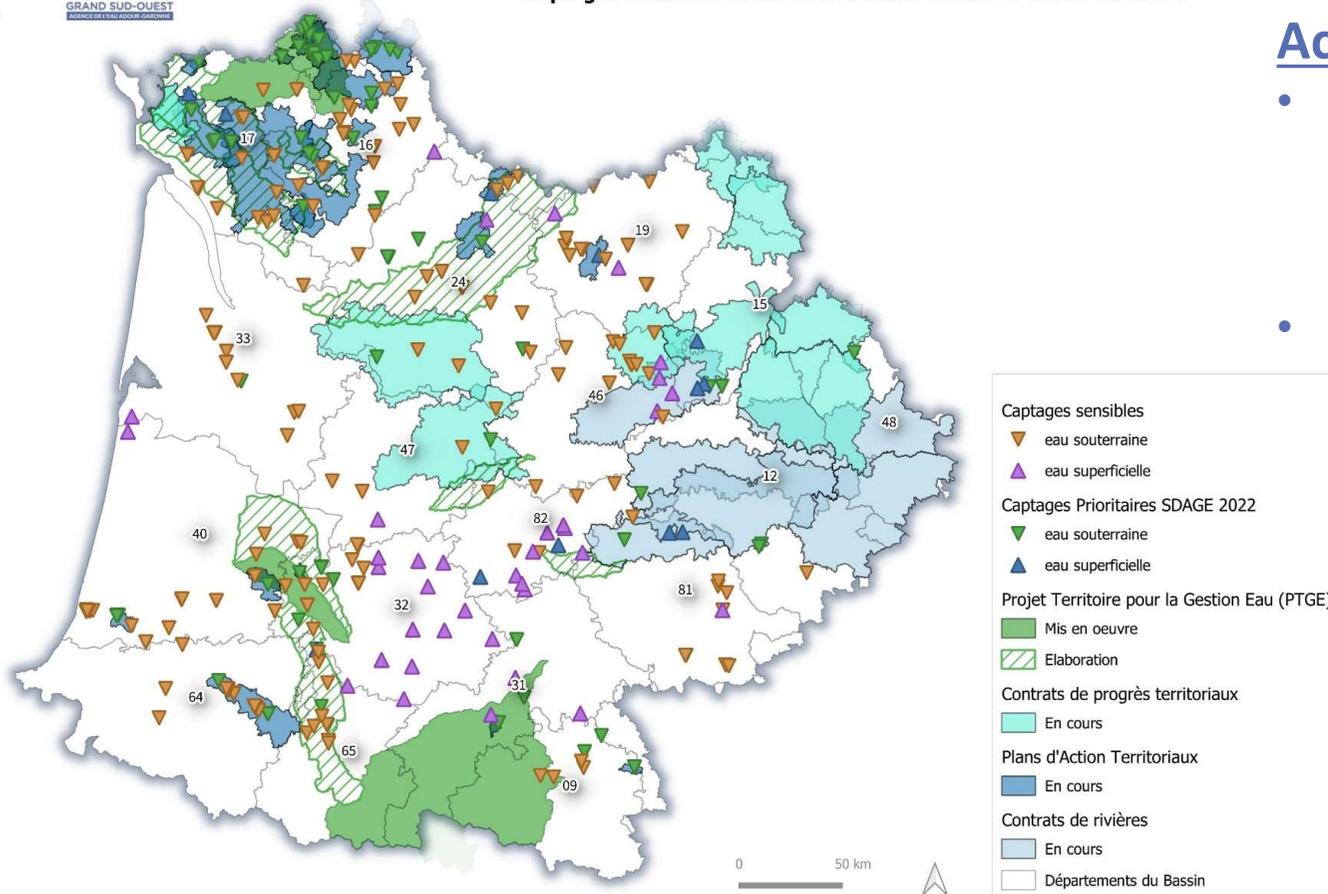
**95 captages prioritaires :** Plan d'Action mis en œuvre d'ici fin 2024

**230 captages "sensibles" :**

- ceux faisant l'objet d'une problématique conjointe d'eau brute et d'eau distribuée doivent établir un plan d'actions de réduction des pollutions diffuses d'ici 2027.
- Les autres captages « sensibles » doivent initier un plan d'actions d'ici 2027.

# Des démarches de protection plurielles : PAT (plan d'action territorial), contrat de progrès, de rivière ...

Captages et démarches territoriales sur le bassin Adour-Garonne



Réalisation : agence de l'eau Adour-Garonne - DIEEM - BAMAC - 10/03/2025  
Sources : IGN2024, DREAL, AEAG

## Accompagnement de l'agence :

- Financement des PAT depuis 2008 par l'agence de l'eau : 60 au total (dont 30 renouvelés et 30 nouveaux)
- Plus de 30 M € d'aide de l'agence attribuées aux mesures préventives dans les captages soit :
  - ✓ 21 % du budget total des aides agricoles
  - ✓ la moitié destinée aux aides surfaciques (MAEC et CAB)

# Avancement en termes de démarche au 04/2025 pour les 95 captages prioritaires

Rappel SDAGE : des plans d'actions de réduction des pollutions diffuses mis en œuvre d'ici fin 2024

Captages prioritaires	Nombre de captage	Nombre de captage ayant AAC et cartographie de la vulnérabilité définie ou en cours	Nombre de captage actif ayant DUP (en cours de révision/ terminée)	Nombre de captage ayant Arrêté périmètre ZSCE	Nombre de captage ayant Arrêté ZSCE Plan d'action ( en place ou en cours d'élaboration)	Nombre de captage engagé dans démarche préventive contractuelle en cours de mise en œuvre
Avril 2023	95	91	79	26	10	82
Avril 2025	95	94	93	49	10	87

## Sur les captages prioritaires :

- Tous les captages (sauf un) ont une AAC définie avec étude de vulnérabilité
- 91 % au lieu de 84 % disposent d'une démarche préventive (PAT actif, en construction ou arrêté ou contrat rivière ou contrat de progrès et/ou surveillance)
- des ZSCE périmètre ou ZPAAC en progression (essentiellement lié à renouvellement PAT ou intégration du programme Re-Source )
- Les 8 captages sans démarche ont été abandonnés (7) ou gardé en secours (1)

# Avancement en termes de qualité d'eau : une amélioration notable au 04/2025

	Captages prioritaires Nbre 04/2023	Captages prioritaires Nbre 03/2025
Captages en dessous des normes de qualité (stabilisé ou en baisse)	30	33
Captages en dessous des normes de qualité mais en voie de dégradation	5	1
Captages dégradés (au-dessus des normes de qualité) <b>qui s'améliorent</b>	12	0
Captages dégradés (au-dessus des normes de qualité) <b>stables</b>	26	44
Captages dégradés (au-dessus des normes de qualité) <b>qui continuent à se dégrader</b>	14	8
Sans données	8	9
<b>TOTAUX</b>	<b>95</b>	<b>95</b>

Rappel des normes de qualité ou valeurs seuil (eau brute):  
 50 mg/l pour les nitrates  
 0,1 µg/l pour les molécules phytosanitaires (molécules mère et métabolites pertinents et non pertinents)

- 55% captages restent dégradés et 46% s'améliorent et/ou se stabilisent (au lieu de 40% en 2023)
- 8% continuent à se dégrader (au lieu de 15% en 2023)
- 81 % ont une évolution favorable vers une meilleure qualité quelle que soit la qualité du départ (au lieu de 62%)



# Synthèse des leviers et des difficultés

## *Il faut du temps pour :*

- Avoir une bonne **connaissance** du fonctionnement de la ressource
- Organiser la **gouvernance** à la bonne échelle et animer la **concertation** pour la co-construction et la mise en œuvre des actions sur le territoire

## *Il est indispensable que :*

- ✓ La **collectivité** soit motivée, volontaire et mette des moyens humains et financiers adaptés et pérennes
- ✓ La **profession agricole** s'engage pour les changements de pratiques et de filières
- ✓ Les **acteurs** soient accompagnés de façon concertée par les services de l'Etat (ARS, DDT, DREAL), les cellules régionales, des organismes territoriaux et l'Agence de l'eau
- ✓ Un **suivi-évaluation** des résultats des démarches sur la qualité de l'eau



# Une feuille de route interministérielle pour renforcer la protection des captages



Objectif: **élaborer une stratégie globale** pour l'action publique

**LIVRABLES**



**ECHEANCE**



**METHODE**



**GOVERNANCE**

**2 LIVRABLES pour la fin de l'année 2025 :**

- **Un guide méthodologique permettant d'identifier :**

*i/ la situation du captage selon des critères à définir (niveau de contamination, historique, etc.)*

*ii/ les mesures de gestion associées et proportionnées,*

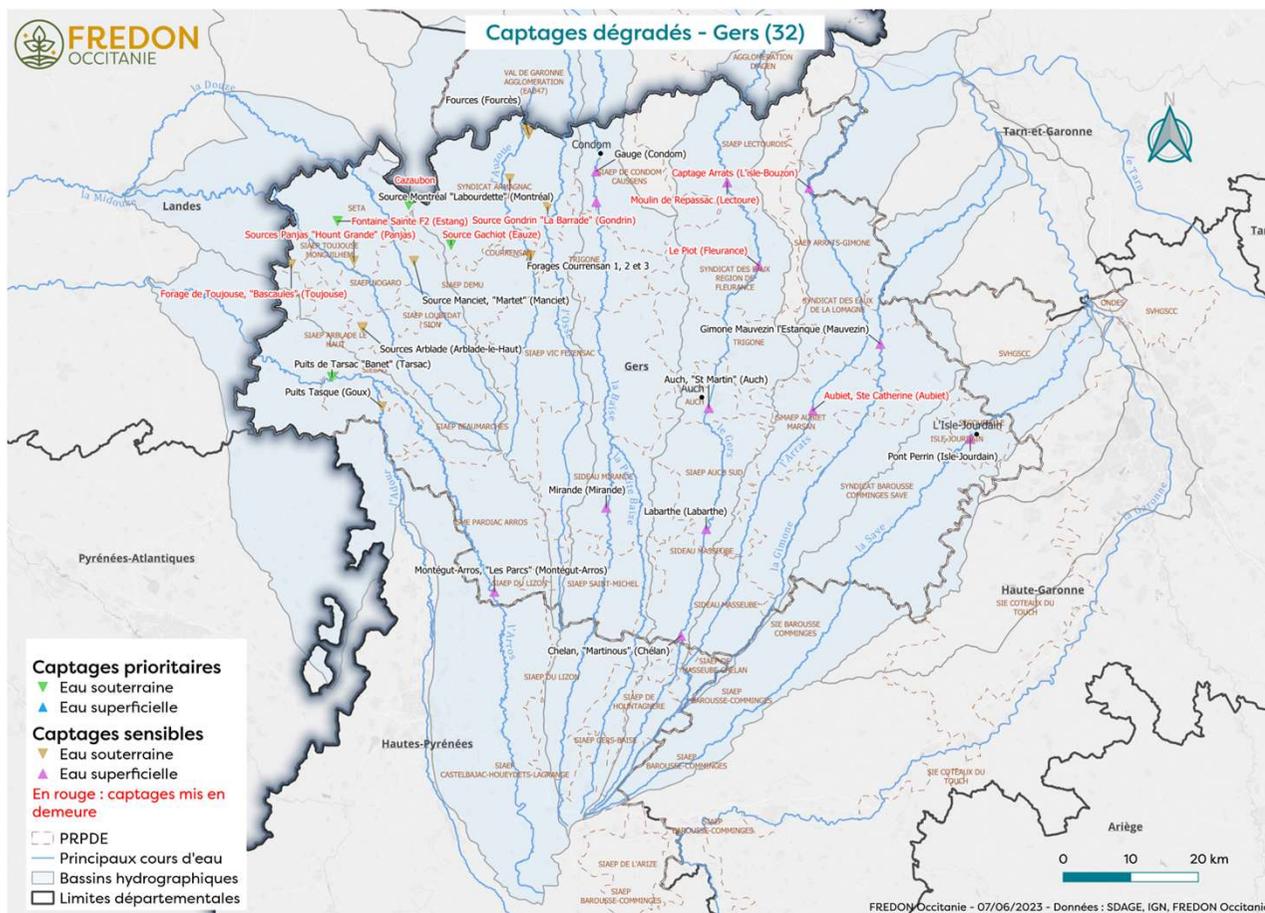
*iii/ l'accompagnement possible des agriculteurs et des collectivités*

- **Un arrêté** déterminant les paramètres et seuils **pour la définition des points de prélèvement sensibles** (lien avec les mesures 23 et 28 du Plan Eau)

*Guide mentionné dans  
l'instruction Plan Eau &  
dans la stratégie  
Ecophyto 2030.*

# EXEMPLE D'UN CAS CONCRET : Les démarches préventives de protection des captages dans le Gers

## Une démarche départementale d'ampleur



**Pour restaurer la qualité des eaux brutes servant à l'alimentation en eau potable**

💧 Une démarche coordonnée pour élaborer des plans d'actions préventifs

💧 Une entente intercommunale entre 17 producteurs d'eau potable pour mutualiser les moyens

💧 47 captages engagés

dont 26 captages dégradés par les pollutions diffuses (nitrates et pesticides)

# EXEMPLE D'UN CAS CONCRET :

## Les démarches préventives de protection des captages dans le Gers

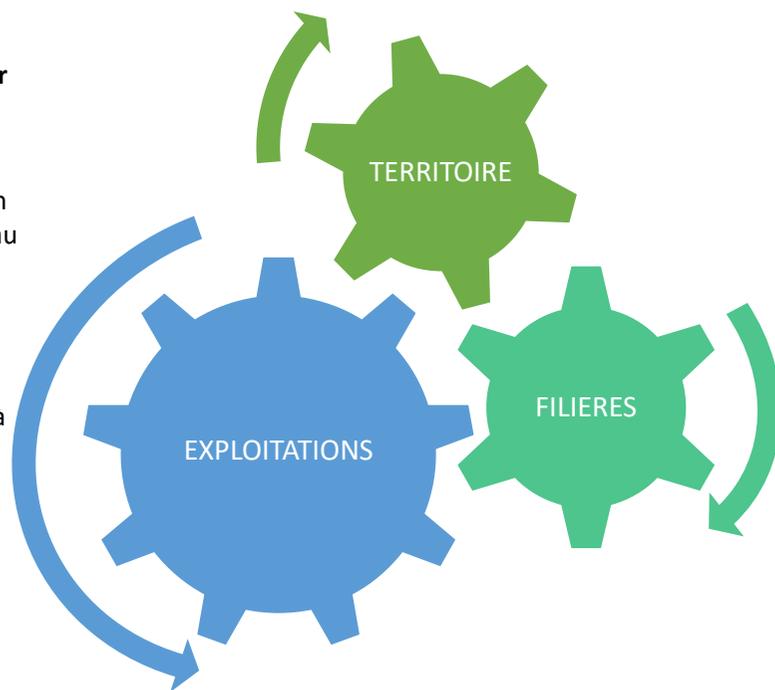
### *Une stratégie agricole déjà engagée avec tous les acteurs*

Un cadre d'action pour accompagner le changement de pratiques agricoles pour améliorer la qualité de l'eau

#### EXPLOITATIONS

Sécuriser les agriculteurs dans leur acte de production

- Accompagner techniquement et stratégiquement les agriculteurs en intégrant les enjeux de qualité d'eau
- Expérimenter en développant un réseau d'essais de proximité
- Sécuriser les projets de diversifications et les productions à fort valeur ajoutée



#### TERRITOIRE

Orienter et organiser l'action

- Mettre à disposition les données et connaissances sur l'évolution de la qualité de l'eau
- Expérimenter de nouveaux outils « démonstrateur territorial »
- Suivre les évolutions des pratiques et leurs effets sur l'eau

#### FILIERES

Faire émerger des stratégies « gagnant-gagnant » portées par les opérateurs économiques

- consolider les filières territoriales porteuses de diversifications et/ou de valeur ajoutée
- Intégrer les enjeux eau dans la stratégie des filières longues

# EXEMPLE D'UN CAS CONCRET : Les démarches préventives de protection des captages dans le Gers

## Une stratégie agricole déjà engagée avec tous les acteurs

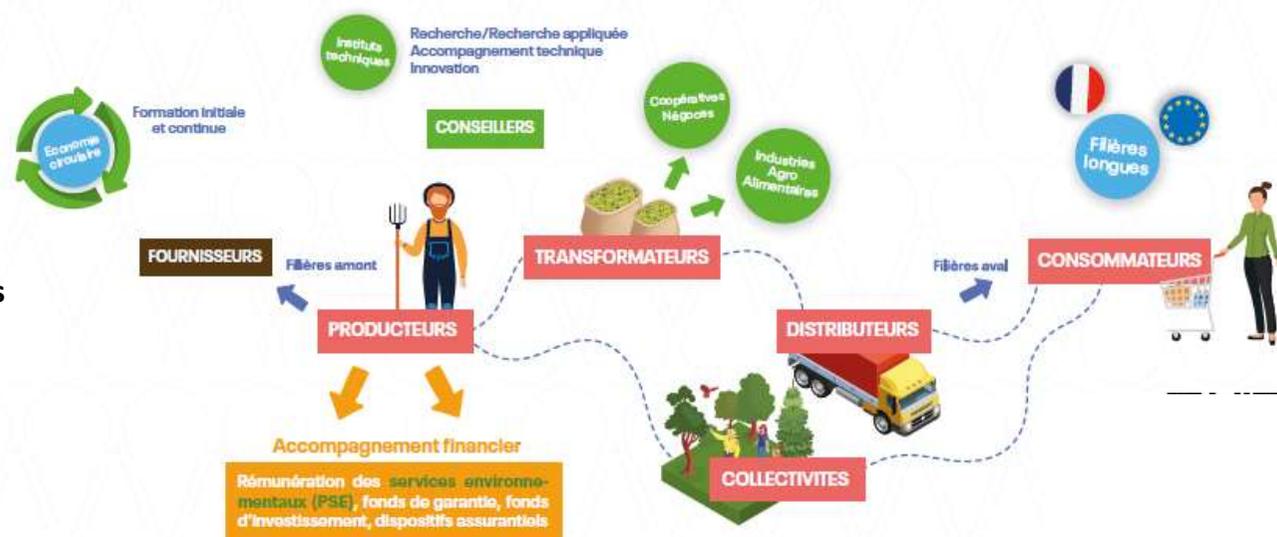
### Des partenariats forts de l'amont à l'aval

💧 **Les institutions** : Préfet, DDT, ARS, Agence de l'eau

💧 **Les organismes régionaux d'appui technique** : FREDON Occitanie, GIP Lien Innovation Agroécologie

💧 **Les organismes agricoles et tous les acteurs des filières agricoles** : coopératives, associations d'agriculteurs, entreprises, CUMA...

💧 **Les collectivités** : Syndicat d'eau potable, Syndicat de bassins versants...



***Merci pour votre attention***

